



C.F.P.R

Sébastien CHAUFFAUT  
C.F.P.R – Groupe Roullier  
27 av. Franklin Roosevelt  
35 400 Saint-Malo

H.E. António Guterres  
Secrétaire Général  
Nations Unies  
New York, NY 10017  
USA

Saint-Malo, le 23 septembre 2020

Objet: Lettre d'adhésion au Global Compact des Nations Unies

Honorable Secrétaire-Général,

J'ai l'honneur de vous réaffirmer que le Groupe Roullier soutient les dix principes du Global Compact des Nations Unies concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Par cette lettre, nous exprimons notre volonté d'intégrer ces principes dans la stratégie de notre entreprise, sa culture, ses opérations quotidiennes, et de les faire progresser dans notre zone d'influence. Également, de participer à des projets collaboratifs faisant progresser les objectifs de développement plus larges des Nations Unies, en particulier les objectifs de développement durable. Le Groupe Roullier fera une déclaration publique de cet engagement à ses parties prenantes.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Global Compact est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP), décrivant les efforts de notre entreprise dans l'intégration des 10 principes et dans le soutien de tous groupes de travail spécialisés créé par le UN Global Compact que notre entreprise peut rejoindre à une date ultérieure. Nous nous engageons donc à publier nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion, et par la suite *annuellement*, en conformité avec les directives pour les Communications sur le progrès du Global Compact. Nous reconnaissons avoir manqué à ce devoir de communication lors de notre première adhésion car nous avons pris le temps de structurer notre démarche en interne avant d'être en mesure de communiquer sur nos résultats en externe.

Cette COP contiendra trois éléments :

1. Le renouvellement signé du dirigeant envers le Global Compact et ses principes (document distinct de la présente lettre)
2. Une description des actions pratiques (politiques, procédures, activités) que l'entreprise a prises ou planifiées pour intégrer les thèmes des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.
3. Une mesure des résultats des actions entreprises, ou des objectifs chiffrés.

Meilleures salutations,

Sébastien CHAUFFAUT  
Président du Directoire

Compagnie Financière et de Participations Roullier

Siège Social et Conseil de Surveillance : 27, avenue Franklin Roosevelt - F-35408 Saint-Malo Cedex - Tel. : + 33 2 99 20 67 20 – Fax : + 33 2 99 20 67

38

Directoire : 18, avenue Franklin Roosevelt – F-35400 Saint-Malo - Tel. : +33 2 99 20 56 00 – Fax : +33 2 99 20 56 98

Site web : [www.roullier.com](http://www.roullier.com)

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 12 181 467 euros – SIREN 313 642 548 – RCS Saint-Malo